

Direction Générale

Le Directeur Général



OFFICE DE GESTION
DU FRET MULTIMODAL

ANNEXE I :

**GRILLE TARIFAIRE POUR LA PERCEPTION DE LA COMMISSION
D'INTERVENTION, LA SOUSCRIPTION DE LA FICHE
ELECTRONIQUE DES RENSEIGNEMENTS A L'IMPORTATION
(FERI) ET DE L'ATTESTATION DE DESTINATION (AD)**

I. COMMISSION D'INTERVENTION

Les tarifs applicables pour le calcul de la commission d'intervention se présentent comme suit :

➤ **Taux appliqué**

- pour les cargaisons en provenance de la zone dite ECSA (armements membres de l'accord armatorial de European Community Shipping Association)
 - 20 USD par TEU
 - 30 USD par TEU
 - 1,5 USD x UP (GENERAL CARGO)
 - RORO : - 0 à 1000 Kg = 7 USD
 - 1001 à 4000 Kg = 12 USD
 - 4001 à plus = 20 USD

- pour les cargaisons en provenance de la zone dite hors ECSA
 - 1,8% du fret brut pour tous produits et 1% pour les produits tels que : riz, poulet, chinchard et ciment gris.

.../...

7